



**DEMANDE DE SUBVENTION A LA VILLE D'USSEL
ASSOCIATIONS SPORTIVES
2025**

Nom de l'association :

Document à joindre à votre demande :

Pour une première demande

- Vos **statuts régulièrement déclarés**.
- La **liste des personnes chargées de l'administration de l'association** (composition du conseil, comité, du bureau, ...).
- Le dernier compte-rendu de votre Assemblée Générale
- Un **relevé d'identité bancaire ou postal**.
- Votre **numéro SIRET** (obligatoire pour toucher une subvention publique) voir page suivante.
- Les derniers comptes rendus financiers et d'activités de l'année écoulée
- Et l'**Annexe I** (comptes de résultats et budget prévisionnel).

Pour un renouvellement,

- Un exemplaire des statuts **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.**
- La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration, **si elle a changé**
- Le compte rendu financier et d'activités de votre dernière Assemblée Générale.
- Un **relevé d'identité bancaire ou postal**.
- Votre **numéro SIRET** (obligatoire pour toucher une subvention publique) voir page suivante.

**Pour tout renseignement : Service des Sports de la mairie d'Ussel
Tel. 05 55 46 54 50 Mél : sportstourisme@ussel19.fr**

Le présent dossier doit être déposé ou renvoyé
en mairie : Hôtel de Ville 26, avenue Marmontel 19200 USSEL
avant le 24 janvier 2025 pour examen et **décision en mars.**

Cadre réservé à l'administration	
Date d'arrivée du dossier en mairie	
Montant de la subvention demandée par l'association Ordinaire
Exceptionnelle
Décision du Conseil municipal :	

COMPOSITION DU DOSSIER ET NOTICE EXPLICATIVE

Le présent dossier comporte 11 pages, y compris celle-ci, et se décompose en fiches.

Toutes les associations doivent remplir les rubriques :

- 1) Présentation de votre association, page 3
- 2) Attestation sur l'honneur, page 4
- 3) Fiche 1. Organisation de votre association, page 5.
- 4) Compte de résultats et budget prévisionnel, page 11 (ou fournir ces données sur un document à part).

Les associations sportives ne disposant pas d'écoles de sports (moins de 10 licenciés de moins de 18 ans).
Doivent en plus des 4 pièces mentionnées ci-dessus, si elles sont concernées, renseigner la fiche n° 5 :
Manifestations.

Les associations sportives organisant une école de sport (10 licenciés et plus de moins de 18 ans)

Doivent, en plus des 4 pièces mentionnées ci-dessus, renseigner l'ensemble des fiches qui les concernent :

Fiche 2. Ecole de sport

Fiche 3. Emploi associatif

Fiche 4. Résultats sportifs (sports individuels), en étant le plus clair et le plus précis possible, ou,

Fiche 4 bis. Résultats sportifs (sports collectifs), en étant le plus clair et le plus précis possible.

Fiche 5. Manifestations

Fiche 6. Participation aux activités périscolaires.

Pour rappel, les demandes de matériels sont à faire par courrier adressé au service des festivités 2 mois avant la date de la manifestation.

Mail : festivites@ussel19.fr

Présentation de votre association

Identification de l'association

Nom de votre association :

Objet social :

Sigle:

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Adresse site internet :

Numéro SIRET :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : Commune :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*).

Identification des responsables de l'association

Président(e) :

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Secrétaire :

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Trésorier(e) :

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Personne chargée de ce dossier :

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom :

représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

Demande une subvention ordinaire, pour l'année 2025 de :

Objet :

.....
.....
.....
.....

Demande de subvention exceptionnelle, pour l'année 2025 de :

Objet :

.....
.....
.....
.....

(Toute association ayant perçu en 2024 une subvention exceptionnelle de la commune d'Ussel devra joindre un bilan comptable de cette opération (recettes et dépenses) et joindre au présent dossier les photocopies des factures acquittées).

La subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code Banque/ Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Activités 2024 :

- Nombre de kms effectués :

En V.P :

Avec Minibus de l'association :

En bus, location avec chauffeur :

Autres (précisez).....

Total :

Fait, le :

Signature

FICHE n°1 : organisation de votre association

Licenciés et dirigeants

Saison 2024/2025

Responsable de l'organisation de votre association	
Votre association est régie par la loi de 1901	Oui Non
Votre association a son siège social à Ussel	Oui Non
Votre association est affiliée à une Fédération sportive reconnue par le Comité Olympique et Sportif Français	Oui Non
Si, non à quel organisme êtes-vous affilié ou rattaché	
Nombre total de licenciés	
Nombre total de licenciés ussellois	
Nombre total de licenciés non ussellois	
Nombre de licenciés de 18 ans et +	
Nombre de garçons de – de 18 ans	
Nombre de filles de – de 18 ans	
Nombre de licenciés « handicapés » (Quel que soit le type de handicap physique ou/et moteur)	
Nombre des membres Au sein de votre Comité Directeur	
Nombre des membres Au sein de votre Bureau	

FICHE N° 2 :
Organisation et développement d'une Ecole de Sport
Saison sportive 2024/2025

(Ne concerne que les associations prenant en charge + de 10 jeunes de - de 18 ans)

Responsable de l'« Ecole de sport »		
Nombre d'enfants <i>(entre 0 et 18 ans)</i>	Garçons : Filles :	
Coût des licences pour ces jeunes	- -	
Nombre et Qualification des éducateurs	Brevet d'Etat ou Brevet Professionnel : Educateur fédéral : Autres (<u>non diplômés, parents bénévoles par ex</u>) :	
Arbitre(s) et officiels licenciés au club	Arbitre(s) : Juges et/ou Officiel(s) :	
Label fédéral	Oui	Non
Matériel spécifique pour la pratique des jeunes	Oui	Non

FICHE n° 3: EMPLOI D'UN SALARIE

Saison 2023/2024

(ne concerne que les associations employant au moins un salarié)

Nombre de salariés <i>(pour les temps partiels indiquer le nb d'heures/an)</i>	
Statut et Convention collective qui s'applique	
Montant des salaires versés <i>(avec les charges)</i>	
Fonction du (des) salarié(s) <i>(nombre par fonction)</i>	Administration : Encadrement sportif : Autre (précisez):

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE VOTRE (VOS) EMPLOI(S) SALARIE(S) POUR LA SAISON 2024/2025

RECETTES	DEPENSES
Fonds propres (licences, entrées, autofinancement,...) :	Salaires :
Autres subventions :	Charges :

FICHE n° 4 :
RESULTATS SPORTIFS Saison 2023/2024
(Sports individuels)

Champions départementaux <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
Champions régionaux <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
Champions interrégionaux <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
Qualifiés aux championnats de France <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
Titre Champion de France ou membre d'une équipe de France <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
Finaliste et titre européen <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
Finaliste et titre mondial <i>(nombre, noms, individuels et par équipes, catégories)</i>	
<i>NB : Chaque sportif ne peut apparaître à plusieurs niveaux. Il doit apparaître uniquement au niveau le plus élevé atteint par lui mais il peut apparaître plusieurs fois à ce niveau. Ex : un même athlète sur 100 et 200 brasse, ou en triple saut et course, etc...)</i>	

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE VOTRE ELITE
POUR LA SAISON 2024/2025
(Déplacements, hébergements, équipements individuels...)

RECETTES	DEPENSES
Fonds propres (licences, entrées, autofinancement,...) :	Salaires :
Autres subventions :	Charges :

FICHE n°4 bis :
RESULTATS SPORTIFS Saison 2023/2024
(Sports collectifs)

Responsable de l'action « ELITE » au sein de votre association	
Niveau de votre équipe première	
Nombre total d'équipes engagées En championnats	
Equipes évoluant au niveau départemental <i>(nombre et catégories)</i>	
Champions départementaux <i>(nombre et catégories)</i>	
Equipes évoluant au niveau régional <i>(nombre et catégories)</i>	
Champions régionaux <i>(nombre et catégories)</i>	
Equipes évoluant au niveau national <i>(nombre et catégories)</i>	
Equipes qualifiées pour des phases finale de niveau national <i>(nombre et catégories)</i>	
Champions de France <i>(nombre et catégorie)</i>	
Joueurs qualifiés en équipe de France à titre individuel <i>(nombre et catégories)</i>	

FICHE n° 5 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS**EN 2025 ET/OU POUR ACQUISITION(S)****Sur Ussel et entrainant une plus-value pour la commune**

Responsable des manifestations « Exceptionnelles » Et coordonnées			
Nom de l'action			
Dates et horaires			
Lieu(x)			
Sportifs concernés (âges, nombre)			
Provenance :	Département	Région	France entière
Spectateurs attendus (nombre prévisionnel)			
Objectifs recherchés et / ou Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs)			
Des actions de développement durable sont- elles prévues ? (tri des déchets, économies d'énergie, transports collectifs, etc.)	<i>Lesquelles ?</i>		

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
DE VOTRE (VOS) ACTION(S) EXCEPTIONNELLE(S) ou DE VOTRE (VOS) ACQUISITION(S)
POUR LA SAISON 2025**

RECETTES	DEPENSES
Fonds propres (licences, entrées, autofinancement,...) :	Salaires :
Autres subventions :	Charges :

COMPTE DE RESULTAT 2024 et PROJET DE BUDGET 2025

ANNEXE à la Demande de subvention

Association :

CHARGES				PRODUITS			
N°	Dépenses	2024	2025	N°	Recettes	2024	2025
	Déficit exercice antérieur reporté		Excédent exercice antérieur
60	ACHATS			70	PRODUITS De l'ACTIVITE		
	fêtes manifestations		Fêtes, manifestations, buvette...
	électricité		Ventes de produits
	fournitures bureau		Prestations
	SOUS-TOTAL 60		SOUS-TOTAL 70
61	SERVICES EXTERIEURS			74	SUBVENTIONS		
	loyers, charges loc.		Commune Ussel ordinaire :
	entretien machines		Commune Ussel exceptionnelle :
	assurance		Autres communes
	documentation		Département
	SOUS-TOTAL 61		Région
62	AUTRES SERVICES EXT.				Etat (précisez)
	pub, prospectus, relations. pub		Autres (précisez)
	transports. déplacements		SOUS-TOTAL 74
	missions réceptions		AUTRES PRODUITS
	frais téléphone		Avantages en nature
	frais affranchissement		Cotisations
	cotisations	75	Dons
	prestations.		Collectes
	SOUS-TOTAL 62		Autres
63	IMPOTS ET TAXES		SOUS-TOTAL 75
64	CHARGES PERSONNELS				PRODUITS FINANCIERS
	traitements nets		PRODUITS EXCEPT.
	charges sociales	76			
	SOUS-TOTAL 64	77	TRANSFERT DE CHARGES
65	AUTRES CHARGES GEST. (avantages en nature)	79			
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPT.				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
69	IMPOTS				
TOTAL CHARGES				TOTAL PRODUITS			

VALORISATION DU BENEVOLAT			
ACTIF		MONTANT	
86	Emplois des contributions volontaires en nature	860	Contributions volontaires en nature
860	Secours en nature	870	Bénévolat
86 1	Mise à disposition gratuite de biens et services	871	Prestations en nature
862	Prestations		
864	Personnel bénévole	875	Dons en nature
TOTAL		TOTAL	

PATRIMOINE AU 31/12/2024

(disponibilités, en banque, placements)

Visa du Président :